

# NOUZIERS

## LE PETIT JOURNAL



# SOMMAIRE

<b>Le Mot du Maire</b>	<b>p. 3</b>
<b>Budget communal 2022</b>	<b>p. 4 à 7</b>
<b>Sécurité du bourg</b>	<b>p. 8 &amp; 9</b>
<b>Chez Jojo : réouverture de notre café</b>	<b>p. 10 &amp; 11</b>
<b>24h de Solex : Le retour !</b>	<b>p. 12 &amp; 13</b>
<b>La vie de la commune</b>	<b>p. 14</b>
<b>L'actualité des associations</b>	<b>p. 15</b>
<b>Etat civil &amp; infos communales</b>	<b>p. 16</b>
<b>Infos pratiques</b>	<b>p. 18</b>
<b>Services administratifs</b>	<b>p. 19</b>
<b>services de garde</b>	<b>p. 20</b>
<b>Votre avis compte</b>	<b>p. 21 &amp; 22</b>

# Le mot du Maire



Nouziéroises et Nouziérois, chers amis,

Le temps file et 6 mois se sont déjà écoulés depuis la dernière édition de notre petit journal !

Le moment était donc venu de faire un point sur notre action, les chantiers réalisés ainsi que les projets en cours.

Si le contexte national et la situation internationale ont été particulièrement riches, voire mouvementés (gestion de la crise Covid, élections présidentielles, guerre en Ukraine...), la vie de notre commune n'a pas pour autant tourné au ralenti :

Après l'adoption du budget 2022, qui va cadrer nos actions pour l'année, nous avons enregistré la fin de la plupart des chantiers en cours (enfouissement du réseau électrique, passage de la fibre, ...), nous avons terminé la réhabilitation du logement au dessus de la mairie, qui a été loué dans la foulée, nous avons réhabilité notre café communal et trouvé son repreneur, nous avons fait remplacer les fenêtres de la mairie qui étaient de véritables passoires thermiques, et enfin, côté festivités, Nouziers aura le plaisir d'accueillir à nouveau les 24h Solex, durant le weekend du 4 et 5 juin.

En parallèle de ces bonnes nouvelles, nous travaillons également sur des dossiers plus « tendus », comme par exemple des solutions à apporter au bon fonctionnement des douches du stade, obsolètes depuis longtemps, ou encore l'amélioration de la sécurité routière après une première tranche de travaux prometteuse mais encore insuffisante dans le bourg.

Vous retrouverez tous ces sujets développés au fil des pages suivantes. L'équipe municipale et moi-même restons à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous n'y auriez pas trouvées.

Dans cette attente, je vous souhaite une bonne lecture de cette 3ème édition de votre Petit Journal.

Bien à vous,

Roger APPERE

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :**

<b>Achats</b> (dont eau, électricité, combustibles, carburants, fournitures, etc., ...)	<b>12 490 €</b>
<b>Services Extérieurs</b> (dont entretien des bâtiments municipaux et des matériels roulants ou autres, etc., ...)	<b>31 814 €</b>
<b>Autres Services Extérieurs</b> (dont Honoraires, frais d'actes, cérémonies, déplacements, affranchissement, etc., ...)	<b>11 310 €</b>
<b>Impôts et Taxes</b>	<b>2 600 €</b>
<b>Charges de Personnel</b> (dont salaires et cotisations des personnels titulaires et non-titulaires, etc., ...)	<b>88 630 €</b>
<b>Autres Charges de Gestion Courante</b> (dont indemnités et cotisations des élus, service incendie, subventions, etc., ...)	<b>91 300 €</b>
<b>Charges Financières</b> (dont intérêts des emprunts et des comptes courants, autres charges exceptionnelles, etc., ...)	<b>3 550 €</b>
<b>Dotations Amortissements</b> (dont provisions pour risques, Amortissements...)	<b>9 290 €</b>
<b>Virement à la Section d'Investissements</b>	<b>25 354 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>276 338 €</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

<b>Produits des Services du Domaine</b> (dont occupation EDF, Orange, etc., ...)	<b>16 450 €</b>
<b>Impôts &amp; Taxes</b> (dont taxes foncières, droits de mutation, etc...)	<b>95 708 €</b>
<b>Dotations, Subventions et Participations</b>	<b>86 220 €</b>
<b>Autres produits de Gestion Courante</b> (dont loyers perçus...)	<b>16 000 €</b>
<b>Atténuation de Charges et Produits exceptionnels</b> (dont remboursement sur frais de personnel, libéralités reçues, etc...)	<b>4 150 €</b>
<b>Reprise de provisions/Dépréciation des Amortissements</b>	<b>7 500 €</b>
<b>Excédent de Fonctionnement reporté</b>	<b>50 310 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>276 338 €</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENTS :

<b>FCTVA</b>	<b>6 700 €</b>
<b>Cautions Loyers (dont reste à réaliser 1 000€)</b>	<b>1 620 €</b>
<b>Emprunts</b>	<b>17 500 €</b>
<b>Affectation Résultat</b>	<b>31 486 €</b>
<b>Restes à Réaliser 2021</b> (dont éclairage public et signalisation dans le bourg, achat de matériels, rénovation bâtiments, etc., ...)	<b>45 188 €</b>
<b>Rénovations Bâtiments communaux</b> (dont fenêtres mairie, WC PMR bâtiment public)	<b>22 506 €</b>
<b>Ammortissement des immobilisations Corporelles</b>	<b>1 790 €</b>
<b>Virement de la Section Fonctionnement</b>	<b>25 354 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>152 144 €</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENTS :

<b>Annuités d'Emprunts</b>	<b>11 000 €</b>
<b>Cautions Loyers (dont reste à réaliser 1 000€)</b>	<b>1 620 €</b>
<b>Déficit 2021</b>	<b>39 500 €</b>
<b>Restes à Réaliser 2021</b> (dont éclairage public et signalisation dans le bourg, achat de matériels, rénovation bâtiments, etc., ...)	<b>37 174 €</b>
<b>Rénovation bâtiments communaux</b> (dont fenêtres mairie, WC PMR bâtiment public, rénovation logement 17 rue de l'Eglise, Chauffe-eau stade, projet Chartron)	<b>62 850 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>152 144 €</b>

Comme pour les années précédentes, et en dépit d'une augmentation prévisible de nos coûts de fonctionnement en 2022 notamment du fait des multiples impacts de la situation économique internationale, une gestion saine des finances de la commune nous permet de ne pas augmenter nos frais de fonctionnement dans notre budget prévisionnel tout en continuant à soutenir notre effort d'investissement. Vous trouverez en page 6, quelques commentaires expliquant les arbitrages auxquels nous avons toutefois dû procéder pour atteindre ce résultat, ainsi qu'un descriptif plus détaillé des investissements prévus par la commune pour l'année 2022.



Les politiques gouvernementales successives visent à augmenter le pouvoir d'achat des ménages. La diminution de leur imposition directe, en supprimant par exemple, la taxe d'habitation de la résidence principale, est un des moyens retenus. Cependant, cela a aussi pour conséquence un appauvrissement progressif des communes, sur lesquelles pèsent en parallèle de plus en plus de charges.

Ainsi, les compensations budgétaires ne remplaçant pas totalement le manque à gagner, nous devons trouver les moyens de financer les besoins de la commune. Plusieurs pistes ont été investiguées à cet effet :

- La réduction de nos dépenses,
- La mise à niveau de notre fiscalité locale,
- La génération de nouvelles sources de revenus

## 1 – Réduction des dépenses :

### **A – Dépenses de Fonctionnement :**

Hors « virement à la section d'investissement », qui correspond à une dépense dont le bénéficiaire reste la commune, notre budget « dépenses de Fonctionnement » prévisionnel est strictement identique à celui de l'année précédente, alors que le coût des énergies et des carburants connaît et va continuer de connaître des hausses tout au long de l'année. Notre participation au fonctionnement des organismes de regroupement auxquels nous sommes rattachés ne cesse également d'augmenter.

Ce résultat a pu être obtenu grâce notamment à une meilleure maîtrise de nos dépenses mais aussi grâce à une diminution structurelle de nos frais de personnel.

### **B—Dépenses d'Investissements :**

Nous avons décidé de limiter à l'essentiel nos investissements lourds, tout en préservant nos investissements prioritaires en matière de voirie : réfection de notre partie de la route de Beaumont et d'une 1ère tranche de la route de Sardet ; la suite de la route de Sardet (325m) et la route du Boucheron (345m) seront refaites dans le courant de l'année. En effet, des investissements tout aussi urgents qu'obligatoires, comme par exemple la réalisation d'un WC handicapé dans l'enceinte de nos bâtiments publics, ne peuvent être différés plus longtemps sauf à exposer la commune à des pénalités dépassant 7.000€ par an.

Nous prévoyons de reprendre nos investissements structurels dès 2023. D'ici-là, nous limiterons notre action à de l'entretien indispensable.

## **2—Mise à niveau de la fiscalité locale :**

Une étude des niveaux des taxes foncières des communes voisines comparables (La forêt du Temple, Mortroux, Moutier-Malcard, La Cellette, Tercillat) a mis en évidence qu'en 2020, Nouziers présentait la plus basse part communale en matière de taxe foncière sur le bâti.

Notre taxe foncière sur le non-bâti était, elle, l'avant dernière plus basse, juste au dessus de celle de Tercillat.

Les chiffres mis à notre disposition ne prennent pas en compte les éventuelles augmentations que ces communes ont appliquées en 2021. Ces écarts n'ont donc pu que se creuser puisque nous avons pris la décision l'année dernière de ne pas augmenter la part communale de nos taxes foncières.

Cette situation n'étant plus tenable, nous avons décidé d'augmenter légèrement nos taxes foncières, dont les taux augmenteront de 0,74% et 0,93% respectivement pour le bâti et le non-bâti.

## **3—Génération de nouvelles sources de revenus :**

Le patrimoine foncier de la commune est très réduit et n'est pas adapté à l'implantation d'entreprises importantes. Il ne comprend que très peu de terrains constructibles, ce qui ne permet pas davantage d'envisager la construction de nouveaux logements.

Nous avons donc décidé de développer, à partir de l'existant, notre offre de logements communaux, tant dans le cadre de locations classiques que dans celui de locations meublées de courtes durées.

Nous avons ainsi réhabilité le logement du 17 rue de l'Eglise, qui a été loué dès la fin des travaux. Un projet de créations de trois gîtes est en cours d'étude pour le bâtiment du 5 rue de l'Eglise (Bâtiment Chartron). Nous étudions également toute possibilité d'agrandir notre parc locatif.

L'objectif est, à court terme de doubler nos revenus locatifs et à moyen terme, de donner à la commune les moyens de les tripler.

Notre bulletin communal nous permet de partager avec vous les grands axes de notre action, mais il ne permet malheureusement pas d'atteindre un niveau de détail qui intéresserait certains. Nous nous tenons donc à votre disposition en mairie pour répondre à toutes vos questions et recueillir toutes vos suggestions sur ces sujets.

La sécurité routière, tant dans le bourg que dans les hameaux de la commune, reste une priorité constante de la municipalité.

En dépit de nos efforts en ce domaine, nous constatons que nous sommes extrêmement démunis. En effet, nos marges d'action, aussi bien réglementaires que financières sont très limitées, alors que vos attentes sont, à juste titre, très importantes.

Nous avons donc tenté de hiérarchiser nos actions, de façon à faire progresser efficacement ce dossier :

- Comme vous l'avez constaté, nous avons démarré par le bourg, où nous nous employons à réduire la vitesse des véhicules empruntant la D2 (axe Bordessoule-Aigurande).
- Après cette première action, encore en phase d'amélioration comme vous pourrez le lire plus loin, nous tenterons de mettre en pratique les enseignements que nous en aurons tirés pour rendre la traversée de Bordessoule moins dangereuse et apporter davantage de sécurité et de tranquillité aux riverains de la D940. Cependant, cette départementale étant classée en « grande circulation », nos marges de manœuvre y sont encore plus réduites !
- Enfin, nous déploierons les solutions jugées efficaces à Villebasse, où les poids lourds qui empruntent la D56 atteignent parfois des vitesses déraisonnables, au mépris de la sécurité des riverains.

## Régulation de la vitesse dans le bourg :

A l'automne dernier, nous avons entrepris d'importants travaux de marquage au sol et de balisage de la circulation, visant à ramener la vitesse de traversée du bourg à 30km/h au maximum.

Les premiers résultats ont immédiatement été satisfaisants, apaisant très nettement les comportements à risque de la majorité des automobilistes.

Cependant, nous avons également constaté que si le rétrécissement de chaussée installé à l'entrée Ouest du bourg fonctionne de façon satisfaisante, celui qui règle la circulation à l'entrée Est n'est pas adapté : Vous avez en effet été nombreux à nous signaler que la visi-



bilité réduite offerte aux véhicules arrivant de Bordessoule génère un risque de collision avec des véhicules venant en sens inverse et qui ne respectent pas la limite de vitesse de 30km/h.

Ce risque n'existerait pas si la vitesse était respectée mais personne ne peut garantir que les irresponsables qui traversent le bourg au mépris des signalisations prendront un jour conscience du danger et adapteront d'eux-mêmes un comportement plus raisonnable. Nous avons donc décidé d'apporter des modifications à la régulation du trafic et de prendre des mesures pour sécuriser la circulation sur cette zone :

### **Modifications à l'étude :**

Nous avons pris contact avec la société LACROIX, spécialiste de la signalisation routière, pour implanter à l'essai deux feux tricolores qui réguleront une circulation alternée devant notre café communal. Les temps d'attente seront très courts (inférieurs à 30 secondes) pour permettre, dans chaque sens, la traversée en sécurité de la zone sans bloquer trop longtemps les usagers arrivant en sens inverse. Si nous obtenons la mise en place de ce test et qu'il est concluant, la commune investira dans l'installation d'un dispositif permanent.

### **Mesures mises en place immédiatement :**

Après constat par les services de gendarmerie du département du non respect de la réglementation, des contrôles sporadiques seront réalisés , tant dans le bourg qu'à Bordessoule. Ces contrôles démarreront très prochainement, et pourront intervenir à toute heure du jour et de la nuit, en semaine comme le weekend. **Plus que jamais, nous vous recommandons de respecter toutes les prescriptions du code de la route, pour votre sécurité et celle des autres usagers, et ainsi éviter de vous faire verbaliser.**

Comme évoqué précédemment, les enseignements tirés de nos actions dans le bourg seront ensuite adaptés et mis en œuvre à Bordessoule, puis à Villebasse.

D'ici-là, nous restons à votre disposition pour répondre à toutes vos questions, et à votre écoute pour toute suggestion visant à améliorer encore notre action en matière de sécurité routière.

Ça y est ! C'est fait ! Notre café communal a trouvé ses nouveaux gérants ! Jacqueline et Joël MOUVET viennent d'arriver à Nouziers et s'installent, petit à petit, dans leur nouveau cadre de vie et de travail.



L'un comme l'autre connaissent déjà le métier puisque, par le passé, ils ont tenu une boulangerie, puis un restaurant. Mais faisons plus ample connaissance avec eux :

Ce couple venu de Belgique a élevé trois enfants et a maintenant 4 petits enfants et un arrière petit-fils. Ils se sont installés définitivement en France, après des vacances en Dordogne, où Jacqueline y avait une maison de famille.

C'est aussi en Dordogne, à Bourdeilles, que le couple a ouvert et tenu un restaurant réputé dans toute la région, durant les années 2000. A la suite d'un problème de santé qui l'oblige à se reconvertir, Joël quitte la restauration et devient chauffeur poids-lourd. De son côté, Jacqueline qui détient un diplôme de psychologie infantile se reconvertit également et décide de mettre son savoir au service des plus âgés avec un premier emploi en Ehpad suivi d'un poste au SIAS de Brantome.

Ouverts aux autres et d'une convivialité qui favorise immédiatement un contact chaleureux et sympathique, Jacqueline et Joël savent créer une ambiance où l'on se sent bien. Ils sont aidés en cela par Pauli, le perroquet de 16 ans qui ne quitte jamais Jacqueline et qui ne demande qu'à prendre part aux conversations de sa maitresse, et Gallia, leur chienne Boxer de 11 ans, très protectrice de ses maitres !

C'est donc avec le plus grand plaisir que nous accueillons cette sympathique équipe dans notre commune.

## « CHEZ JOJO », OUVERTURE OFFICIELLE : SAMEDI 28 MAI !

Malgré des formalités administratives qui auront trainé en longueur, Joël pourra enfin ouvrir officiellement son établissement le samedi 28. Dès l'ouverture, notre café communal offrira des services de bar et de restaurant, 6 jours par semaine (le mercredi sera vraisemblablement jour de fermeture, mais rien n'est encore figé), de 6h30 à 21h00, avec une coupure en première moitié d'après-midi.

La fonction dépôt de pain sera rétablie, et les « lève-tôt » pourront dès 6h30, trouver viennoiseries, cafés à emporter, sandwichs... en s'arrêtant prendre leur petit café du matin.

En fonction des formalités en cours, l'établissement sera en mesure de vendre du tabac à partir de début juin, mais fonctionnera dès son ouverture avec une offre de « dépannage », en attendant de pouvoir proposer une gamme complète de produits.

De même, au fil de l'été, de nombreux nouveaux services viendront s'ajouter à l'offre existante : vente de cartes prépayées et recharges de téléphone portable, vente de timbres amendes et timbres fiscaux, réalisation de vos cartes grises... A partir de septembre, les chasseurs pourront également y acheter leurs cartouches (calibres disponibles en fonction des autorisations à venir) et les pêcheurs pourront s'y procurer leur carte de pêche. Enfin, pour le plus grand plaisir des joueurs, une offre complète des jeux de la FDJ sera proposée à partir d'octobre, toujours en fonction de l'avancement des formalités administratives en cours.

Côté restauration, Jacqueline et Joël proposeront tous les midis un repas ouvrier complet, mais également une offre « snacking » (omelette-salade, steak-frites, assiette de crudités...) pour les plus pressés.

Le soir, les repas se feront à la carte, sur réservation, jusqu'à 21h00.

Et le couple a pléthore de projets pour participer encore plus activement à la vie de notre village : un service de plats livrés à domicile pour les personnes dépendantes, des après-midis et/ou soirées à thème, et même une activité de commerce de proximité avec quelques produits de première nécessité...

En votre nom à tous, l'équipe municipale leur souhaite la bienvenue à Nouziers et toute la réussite possible dans leur entreprise !



APRÈS SA DERNIÈRE ÉDITION EN 2019 & 2 ANNÉES D'UN SILENCE FORCÉ LES 24H SOLEX ET LEUR TRAIL DU GALET FONT LEUR GRAND RETOUR EN 2022 !

« 24H SOLEX »

&

« TRAIL DU GALET »  
DES ÉVÈNEMENTS À VIVRE ET À PARTAGER EN FAMILLE OU ENTRE AMIS !

UNE ÉDITION PARTICULIÈRE QUI ESPÉRONS LE SERA MARQUÉE PAR LE RETOUR DU PUBLIC ET DES FANS.

# 4 & 5 JUIN 2022

# 24h solex & TRAIL DU GALET

2 Evénements – 2 Ambiances

La 34ème édition de la plus grande course d'endurance de solex se déroulera les 4 & 5 juin 2022.

Retrouvez-nous et venez partager un moment entre amis ou en famille autour d'un événement unique. Nous vous proposons restauration et buvettes tout au long du week-end : petit-déjeuner, déjeuner et dîner avec un plat typique "le fondu creusois" ainsi qu'une restauration rapide : sandwiches, merguez, saucisses, frites...

Voici le programme du week-end...

**REJOIGNEZ-NOUS !**

Vous pouvez retrouver toutes les dates, photos, classements... de nos manifestations sur notre site internet:





## SAMEDI 4 JUIN 2022

“Le trail du Galet”, 3 courses sont au programme ce jour-là :

Le Mini galet : 5km avec 68m D+ pour 5€

Le P'tit galet : 10 km avec 124m D+ pour 8 €

Le Grand galet : 20 Km avec 334m D+ pour 12€

Plus de 334 mètres de dénivelé, des côtes à plus 12% et quelques descentes pentues... de quoi mettre à mal les organismes des concurrents.

**Le départ des courses aura lieu à 10h15;** la remise des récompenses aux alentours de 12h00.

Retrouvez tous les détails des circuits et les modalités d'inscription sur la page web du comité des fêtes :

<http://cdfnouziers.fr/trail-course/inscriptions-trail>

Ces trails seront l'ouverture de la course des 24H Solex. Une fois donc l'effort effectué, les participants pourront profiter du spectacle tout en se restaurant aux différents points restauration et buvettes de la manifestation et pourquoi pas “s’ambiancer” sur le dance-floor jusqu'au bout de la nuit.

“24h SOLEX” :

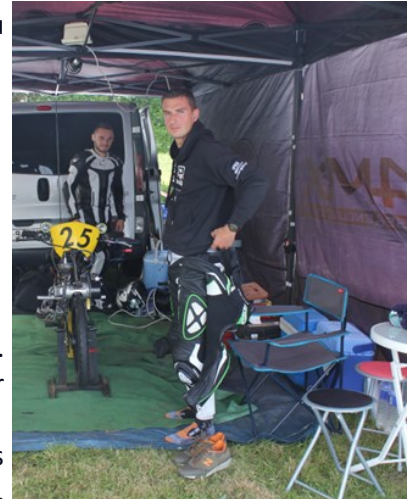
**A partir de 14h00** - Essais libres des 24H solex et contrôle technique

**17 h00** - Départ des 24h Solex

## DIMANCHE 5 JUIN 2022

**17h00** – Arrivée des 24h Solex et remise des récompenses. Le soir venu, profitez de l'animation DJ pour une ambiance très festive pour le plaisir de tous.

Désormais, 24 heures de défis, de luttes et de péripéties attendent les 58 équipages inscrits, lancés dans une des plus exigeantes courses d'endurance. Rendez-vous donc tout au long du week-end de Pentecôte et Dimanche 5 Juin à 17 h pour connaître les grands vainqueurs de cette 34e édition !



Tout au long du week-end Restauration et Buvettes.

## RETROUVEZ ÉGALEMENT NOS AUTRES ÉVÉNEMENTS EN 2022 :

La Randonnée Solex et 2 roues – Samedi 23 juillet

La brocante – Samedi 20 Août

Assemblée Générale du CDF – Samedi 22 octobre

Le marché de Noël – Dimanche 18 décembre

### Préparatifs :

Vous avez été nombreux à participer à la réunion préparatrice de nos 24H Solex et nous vous en remercions. Il reste encore quelques points à finaliser, 2 semaines de mise en place et le grand départ pourra avoir lieu.

<b>Jeudi 26 mai – 8h00</b> Installation des ponts dans le bourg Préparation des bouteilles (lots): collage des étiquettes	<b>Mardi 31 mai – 08h00 – RdV salle des fêtes</b> Barrières circuit à aller chercher à Moutier & Genouillac
<b>Vendredi 27 mai</b> Paillage pour circuit	<b>Mercredi 1er et Jeudi 2 juin</b> Pose des piquets autour du circuit, Montage des chapiteaux, ...
<b>Samedi 28 mai – 9h00 – RdV salle des fêtes</b> Formation et Recyclage commissaires de pistes (ouvert à tous – avoir 18 ans)	<b>Vendredi 3 juin – toute la journée</b> Derniers préparatifs, la liste des tâches serait trop longue...
<b>Dimanche 29 mai – 14h00</b> Marquage au sol des stands + installation des panneaux	<b>Samedi 4 juin – 8h00</b> Mises en place de dernières minutes: ponts, installation diverses, ....



## Un arbre pour Milla DEMAY :



Le samedi 22 janvier, Damien SAUDER, conseiller municipal, a planté l'arbre offert par la municipalité en l'honneur de la naissance de Milla DEMAY, sous l'œil de Coralie DEMAY, sa maman, également membre du conseil municipal. L'intéressée (qui n'avait pas l'air plus intéressée que ça...), sa grande sœur et le conseil municipal, tous frigorifiés, assistaient à l'évènement !

Bien que la température de cette fin janvier ne se prêtait pas particulièrement aux activités de plein air, la cérémonie n'en a pour autant pas été moins sympathique et conviviale .



Tout comme la petite Milla, l'arbre se porte comme un charme, bien qu'il s'agisse d'un érable plane pourpre ! 😊

## Cérémonie du 8 mai :

Trois mois et demi plus tard, c'est sous un soleil radieux, que la quarantaine d'habitants de la commune, précédée des trois porte-drapeaux, Messieurs Robert LABRUNE, ancien combattant, Jean-Louis-JOLLY et Jean-Pierre ROUSSEAU, s'est rassemblée, à l'occasion de la célébration de la victoire alliée sur les forces de l'Axe le 8 mai 1945, pour rendre hommage aux natifs de Nouziers morts pour la France au cours des différents conflits du XXème siècle.



Après que Monsieur Maurice CHEZEAU, Président de la section locale de l'Association des Anciens Combattants et Monsieur Roger APPERE, Maire de Nouziers, aient déposé une gerbe au pied du

monument aux morts, et que l'appel des soldats morts pour la France ait été fait par le jeune Benjamin CHICAUD, Monsieur CHEZEAU et Monsieur APPERE, ont prononcé les traditionnels discours d'hommage.

Un vin d'honneur, auquel tous les participants étaient chaleureusement conviés, suivait la cérémonie.





## ● L'Entente Sportive de Nouziers-La Cellette termine sa saison 2021-22

Après deux saisons perturbées par la pandémie, la saison 2021-22 a néanmoins pu être menée à terme. Mais qu'il est laborieux, dans nos petits villages, de réunir chaque weekend des joueurs, les dirigeants, et des bénévoles ... !

Pour pratiquer le football, il faut de la jeunesse et la jeunesse est aux « abonnés absents ».

Pour maintenir cette activité hebdomadaire (souvent la seule pour réunir les gens) il va nous falloir trouver davantage de joueurs et aussi de bénévoles.

Notre Assemblée Générale est prévue fin juin (date à préciser). N'hésitez pas à vous manifester, d'ici-là ou à cette occasion, pour proposer vos services. Nous

comptons sur vous !!!

Pour toute suggestion ou renseignement, téléphonez au 06.61.40.96.39

**Le Président**

**Patrick CHEZEAU**



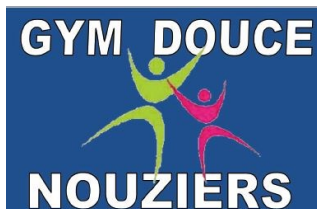
Comme à l'accoutumée et malgré le mauvais temps, les spectateurs sont venus nombreux au nouveau spectacle de la troupe du Foyer Rural de Nouziers. La troupe et ses bénévoles étaient enchantés de retrouver leur public.

On notera avec plaisir que la relève est là : nos « petites jeunes », Lucie CHEZEAU, Maëlle JOLLY et Manon MEILLIEN ont tenu à participer aux représentations. Elles y ont tenu leur place avec brio ; nous les félicitons et nous les en remercions.

Vivement l'année prochaine et la nouvelle pièce que présentera la troupe. Les répétitions débuteront comme d'habitude en décembre pour des représentations prévues en avril 2023.

**La Présidente**

**Angélique LELONG**



Après des difficultés liées au COVID, l'activité de la Gym Douce et la marche hebdomadaire ont pu se poursuivre au rythme de reprise de son animatrice, récemment opérée. La Gym se tient tous les mardis à 14h30, et la marche, tous les vendredis matin, à 8h30. Pour ces deux activités, rendez-vous est fixé devant le foyer rural.

Le temps fort de ce printemps sera le repas annuel du club, qui aura lieu le jeudi 16 juin et qui réunira toutes ses adhérentes (environ 45 personnes).

Ce repas accueillera également le CODERS de la Creuse (Comité Départemental de la Retraite Sportive). Malheureusement, Jean-Louis ESCOLIER notre Trésorier, ne pourra se joindre à nous. Nous lui souhaitons le meilleur dans sa lutte contre la maladie.

**La Présidente**

**Françoise TAVERNIER**



## ESPOIR DE NOUZIERES

Après une interruption de 2 années due à la pandémie, les réunions mensuelles ont repris le jeudi 3 mars.

**Changement au sein du bureau :**

Monsieur Robert LABRUNE a souhaité arrêter la présidence du Club. Nous le remercions pour les nombreuses années passées à maintenir le club en activité.

**Présidente :** Marie CUSINATO 05 55 80 61 01 **Vice-président :** Yvan MATRAT 05 87 40 94 50  
**Trésorière :** Denise LABRUNE 05 55 80 51 74 **Secrétaire :** Marie-Andrée CHEZEAU 05 55 80 64 33

Nous poursuivons les réunions mensuelles tous les premiers jeudis du mois de 14 H à 17 H 30 au Foyer Rural. De nouveaux venus seraient très appréciés pour agrandir notre club (14 membres).

Venez nous rejoindre et passer un agréable après-midi avec nos jeux (Belote, Scrabble, Triominos, Rummikub, etc...) dans une ambiance joyeuse, animée, en oubliant un moment les soucis du quotidien.

Le repas annuel est prévu le jeudi 8 septembre à 12 H au Foyer Rural. Prendre contact avec les membres du bureau pour les réservations. Nous vous accueillerons avec un grand plaisir.

### LES PIERRES DE NOUZIERS

Au début du mois de juin, la conservatrice des antiquités et des objets d'art sera à Nouziers pour une inspection des objets mobiliers, protégés au titre des monuments historiques.

Par ailleurs, nous nous rapprochons du conservateur régional des monuments historiques, pour des conseils relatifs à l'entretien de l'église, et notamment sur l'état de la toiture.

Le dimanche 19 juin à 16 heures, un ensemble musical de haut niveau, « **La Voie Mélodieuse** » se produira en l'église de Nouziers.

Cet ensemble se compose de 13 chanteuses et chanteurs de différentes nationalités.

Un concert à ne surtout pas manquer !!!

Le Président  
Michel BOUBET

## ETAT CIVIL

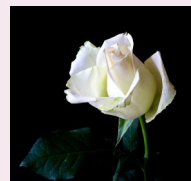
### Décès

Ils nous ont quittés cette année, toutes nos pensées les accompagnent :

Le 30 janvier, **Madame Micheline Jeanne JOLLY**, née VANDERGEENST

Le 3 mars, **Monsieur Roger Maurice WILLIAME**,

Le 9 avril, **Monsieur Volker EICKMEYER**.



### Naissance

Monsieur Frédéric BOUTET et Madame Dorothee GRELLIER nous ont fait part de la naissance, le 20 avril, de leur fille Flore. Félicitations aux heureux parents et bienvenue à la petite Flore.

## INFOS COMMUNALES

Comme vous le savez, un recensement de la population a eu lieu en début d'année dans notre commune. L'équipe municipale vous remercie de votre participation ainsi que de l'accueil que vous avez bien voulu réserver à Monsieur Lionel VIORNEY, notre agent recenseur. Remercions également ce dernier tant pour son implication que pour la qualité de son travail.

Les premiers résultats de ce recensement, en seulement deux chiffres : Lors du précédent comptage, en 2016, Nouziers comptait 234 habitants. Nous sommes aujourd'hui 242 à être recensés dans la commune.



## La vie de nos concitoyens face au Coronavirus

Avec les beaux jours, nous passons plus de temps en extérieur et nous aérons davantage notre habitation. Comme durant chaque été, l'épidémie de Covid-19 connaît donc un certain ralentissement. Avec un taux de vaccination très élevé, la maladie peut donc sembler contenue, voire maîtrisée, d'autant que l'actualité tant nationale qu'internationale est suffisamment dense pour occulter cette préoccupation. Mais il est probable qu'il soit encore trop tôt pour nous réjouir et la prudence reste donc de mise : Si le port du masque n'est plus aujourd'hui obligatoire que dans les espaces de santé, les gestes barrière sont toujours d'actualité et nous vous incitons à ne pas « baisser la garde » à ce sujet. Avec l'été, les manifestations en tous genres et les rassemblements familiaux vont se multiplier. Il en va de la sécurité de tous, face au Covid, **d'appliquer plus que jamais l'ensemble des gestes barrière.**

## Ordinateur public

Vous souhaitez vous mettre à l'informatique, mais vous n'avez pas d'ordinateur ? Vous avez des démarches administratives à réaliser en ligne mais votre connexion internet n'est pas assez performante ? Un ordinateur est à votre disposition à la mairie de Nouziers, durant les heures d'ouverture habituelles. **Ce service est bien entendu réservé aux habitants de la commune.**

## Formation à l'informatique :



Vous avez besoin de conseils avisés, voire d'une formation pour être à l'aise avec l'informatique domestique ? La Communauté de Communes de la Creuse en Marche vous propose de vous former/perfectionner grâce aux ateliers numériques, au Chai :

Que vous soyez grands débutants ou que vous souhaitiez en savoir plus dans votre usage quotidien, vous trouverez un atelier à votre niveau. Les contenus sont adaptés à chacun, vous pouvez démarrer à tout moment de l'année et pour beaucoup d'entre vous, le coût des ateliers peut être pris en charge par les pass numériques APTIC.

Les ateliers « débutants » ont lieu toutes les semaines, les mardis de 10h à 12h ou de 14h à 16h ainsi que les vendredis de 14h à 16h ;

Les ateliers « perfectionnement » ont lieu tous les 15 jours, le mercredi de 10h à 12h ; Tous les 15 jours le jeudi matin de 10h à 12h, ont lieu en alternance, des permanences « Entreprises et numérique » ou des ateliers autour du numérique responsable.

Tarifs: Pass APTIC ou 5€ de l'heure

Ces ateliers sont animés par des professionnels, n'hésitez pas à venir les rencontrer au Chai, 22 rue Grande à Bonnat, aux jours et heures des ateliers

Le Chai ce n'est pas que le numérique, n'hésitez pas à pousser sa porte pour en découvrir plus.

Elodie DESCHATRETTES : [lechai@portesdelacreuseenmarche.fr](mailto:lechai@portesdelacreuseenmarche.fr) ou 05 44 30 07 66

[www.lechai.tl](http://www.lechai.tl)

# LES SERVICES ADMINISTRATIFS

## MAIRIE

15, rue de l'Eglise 23350 NOUZIERS ☎ : 05.55.80.63.65 - email : [mairie.nouziers@orange.fr](mailto:mairie.nouziers@orange.fr)  
Le secrétariat de mairie est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30.

## AGENCE POSTALE COMMUNALE

23,rue de l'Eglise 23350 NOUZIERS ☎ : 05.55.80.60.00 . Ouverture du lundi au samedi de 9h30 à 12h00

## SERVICES ADMINISTRATIFS

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTES DE LA CREUSE EN MARCHÉ :

1, rue des Violettes 23350 GENOUILLAC. Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h (vendredi 16h) ☎ : 05.55.80.88.01

📧 : 09.70.61.56.22/@:portesdelacreuse@orange.fr

SIAEP DES MOUTIERS : 2, place de la Mairie 23220 MOUTIER-MALCARD - ☎ : 05.55.80.60.44 / email : [siaep.des.moutiers@wanadoo.fr](mailto:siaep.des.moutiers@wanadoo.fr). En cas de problème technique contacter la sté EBL au 06.10.62.14.27

### MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (MSAP) :

BONNAT MAIRIE ☎ : 05.55.62.85.04 ouvert du lundi, mardi, jeudi de 8h à 12h et de 13h45 à 17h, le mercredi de 8h à 12h et le vendredi de 8h à 12h et de 13h45 à 16h.

GENOUILLAC AGENCE POSTALE ☎ : 3631 - Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

### SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE :

7, place de l'Eglise 23350 GENOUILLAC. Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30 et le mercredi de 8h à 14h. ☎ : 05.55.80.84.51  
email : [soins-domicile@wanadoo.fr](mailto:soins-domicile@wanadoo.fr)

REPAS À DOMICILE (A.D.P.B.C.) : 1, place de l'Eglise 23350 GENOUILLAC (2ème étage) ☎ : 05.55.62.80.92. Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

### SERVICE D'AIDE MÉNAGÈRE À DOMICILE

☎ : 05.55.62.80.72 / email : [accueil@cvad23.fr](mailto:accueil@cvad23.fr)  
12/14 place de la Fontaine 23220 BONNAT  
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h30

ASSISTANCE SOCIALE : Mme JUPILLAT - UTAS de Guéret - ☎ : 05.44.30.25.50 ou 40

## SERVICES ENFANCE



LOULOUCRÈCHE : (microcrèche) 12 Vieille Route 23350 GENOUILLAC de 7h30 à 18h30.

☎ : 05.44.30.02.04 - [enfance@portesdelacreuseenmarche.fr](mailto:enfance@portesdelacreuseenmarche.fr)

LOULOUBUS : Halte garderie et RAM itinérants.

Ouvert de 9h à 17h. ☎ : 06.68.73.30.35

Email : [enfance@portesdelacreuseenmarche.fr](mailto:enfance@portesdelacreuseenmarche.fr)

### GRUPE SCOLAIRE MARCEL RICHARD :

#### *Ecole maternelle et primaire*

Rue des Ecoles 23220 MOUTIER-MALCARD

☎ : 05.55.80.68.02

Pour les inscriptions, le transport scolaire, la garderie matin et soir, la cantine, les temps périscolaires contacter la CDC Portes de la Creuse en Marche

POINT INFORMATION JEUNESSE : 1, place de l'Eglise 23350 GENOUILLAC (2ème étage) ☎ : 05.55.62.80.92- Ouvert mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h et le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

## SERVICE D'URGENCE



**POMPIERS** ☎ 18

Centre de secours ☎ 05.55.80.72.52

**SAMU 23** (Guéret) ☎ 15

**GENDARMERIE** Châtelus-Mx ☎ 05.55.80.70.04 ou 17

**MÉDECIN DE GARDE** ☎ 05.55.41.82.02

**CENTRE ANTIPOISON** (Bordeaux) ☎ 05.56.96.40.80



# Déchetterie de Nouziers

## Jours et horaires d'ouverture

Chaque mercredi et samedi (sauf jours fériés), de 9h00 à 12h00.  
Pour tout renseignement : **Ligne Info Déchets 05.55.89.86.06**

## Désormais, l'accès aux déchetteries se fait grâce à la carte Evolis 23

En conséquence, prenez à apporter votre carte Evolis 23 pour accéder aux déchetteries :

Des barrières automatiques ont été installées sur les déchetteries de Guéret, Genouillac, La Souterraine, Dun-le-Palestel et Bénévent-l'Abbaye. Ces barrières s'ouvrent en présentant la carte devant la borne prévue à cet effet. **Le dispositif est en place à Dun le Palestel depuis le 28/06/2021 et est progressivement mis en service pour les 4 autres déchetteries.**

Dans les déchetteries de Sardent, Saint-Vaury, Nouziers et Noth, les usagers doivent badger auprès du gardien de déchetterie. **Le dispositif est en place depuis le 28/06/2021 sur ces 4 déchetteries.**

**Les visites ne sont pas comptabilisées et restent gratuites**, le contrôle d'accès servant à réguler les entrées, sécuriser les sites et empêcher l'accès aux non usagers d'Evolis 23.

Ainsi, pensez bien à prendre votre carte avec vous quand vous vous rendez sur une déchetterie !  
Pour plus d'informations sur les déchetteries, rendez-vous sur [www.evolis23.fr/decheteries/](http://www.evolis23.fr/decheteries/)

Badgez à la borne pour provoquer  
l'ouverture de la barrière

À PARTIR DU 28/06  
À DUN LE PALESTEL  
DANS LES SEMAINES À VENIR  
POUR LES AUTRES DÉCHETTERIES



GUÉRET, GENOULLAC, LA SOUTERRAINE, DUN, BÉNÉVENT

Présentez votre carte au gardien  
de la déchetterie pour badger

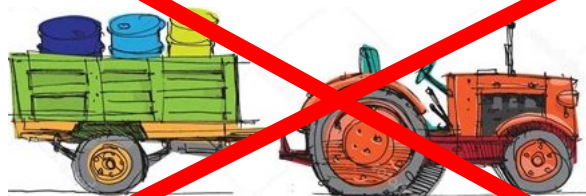
À PARTIR  
DU 28/06



SARDEMENT, SAINT VAURY, NOUZIERS, NOTH

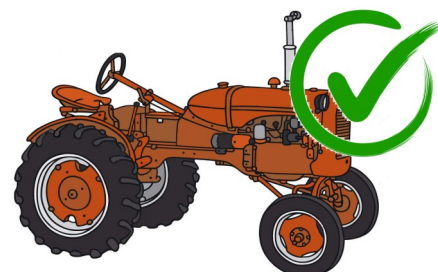


PTAC > 3,5T.\*



Tracteur + remorque

TRACTEURS  
AUTORISÉS  
À LA  
DÉCHETTERIE  
DE  
NOUZIERS



PTAC < 3.5 T.\*



Tracteur ≤ 3,5T.\* + bennette

# LES SERVICES DE GARDES

## MEDECINS



Dr CHARBONNIER	BONNAT	05.55.62.12.14
Drs DENOST-LEMASSON-ROSSAT	CHATELUS-MALVALEIX	05.55.80.84.20
Dr LAURENT	GENOUILLAC	05.19.37.00.23

**Le numéro à composer les  
nuits et week-end est le  
05.55.41.82.02  
Gardes de nuit de 18h à 8h**

## PHARMACIES



### Creuse

De l'Eglise	CLUGNAT	05.55.65.05.68
De Bonnat	BONNAT	05.55.62.10.12
De la Place	BOUSSAC	05.55.65.00.59
Gustave	SOUMANS	05.55.65.41.54
Du Château	BOUSSAC	05.55.65.02.78

De Genouillac	GENOUILLAC	05.55.80.74.07
Mathieu	CHATELUS-MX	05.55.80.83.38

### Indre

Giraud	AIGURANDE	02.54.06.33.94
Lefranc-Nouaille	AIGURANDE	02.54.06.34.41

**Les gardes seront assurées du vendredi soir 19h au vendredi suivant 19h.**

En cas d'urgence, il suffit de composer le numéro de téléphone de votre pharmacie habituelle ou le **32 37**  
Une boîte vocale vous indiquera les 3 pharmacies de garde les plus proches de votre domicile

## CABINET INFIRMIER



.	MORTROUX	05.55.80.51.57
.	LA CELLETTE	07.50.51.52.15

## MASSEURS-KINESITHÉRAPEUTES

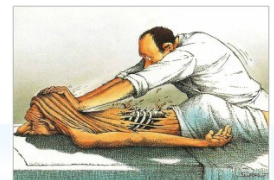
.	BONNAT	05.55.81.03.20
---	--------	----------------

## PÉDICURE-PODOLOGUE



.	BONNAT	05.55.61.92.54
---	--------	----------------

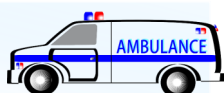
## OSTHÉOPATHE



.	BONNAT	06.37.35.50.69
---	--------	----------------

## AMBULANCES

A.D.C. SARL		
GENOUILLAC	05.55.80.63.05	
AIGURANDE	02.54.06.91.24	



## TAXIS

A.D.C. SARL		
GENOUILLAC	05.55.80.63.05	
AIGURANDE	02.54.06.91.24	
MERCIER Christophe	05.55.80.72.72	



# VOTRE AVIS COMPTE

Mr. / Mme (1) Prénom : (2) .....

Nom : (2) .....

Adresse : (2) .....

Je donne mon avis sur : .....

## Commentaires :

Ce que j'aime : (3) .....

Ce que je n'aime pas : (3) .....

Ce que j'aimerais trouver : (3) .....

(1) = rayer la mention inutile

(2) = facultatif

(3) = compléter librement

Voici donc la troisième édition de notre bulletin municipal. Nous avons essayé de vous informer de la façon la plus précise et la plus détaillée possible sur les grands évènements de la commune, survenus au cours des six derniers mois.

Certains dossiers sont arrivés à leur terme, d'autres sont encore en cours de traitement, d'autres encore sont toujours en attente. Mais dans l'ensemble, les choses avancent !

Pour autant, il se peut que certains des sujets gérés par l'équipe municipale ne couvrent pas à 100% vos attentes ou vos préoccupations. C'est pourquoi nous souhaitons une fois encore vous donner la parole pour nous faire part des axes d'amélioration que vous suggérez pour notre action.

Alors participez autant que vous le souhaitez à la vie de notre commune, tous les avis comptent ! Et surtout, gardez en mémoire qu'un avis dont nous n'avons pas connaissance ne pourra jamais être pris en compte...

**Mode d'emploi pour « apporter votre pierre à l'édifice » :**

Utilisez le formulaire « *votre avis compte* » en page 21 de ce bulletin municipal, ou écrivez sur papier libre, il n'y a pas d'obligation à vous identifier, et il suffit de déposer vos commentaires dans la boîte à lettres de la mairie.

Vous pouvez également contacter vos élus lors de leur présence en mairie.

Nous réitérons également notre proposition, à celles et ceux qui le souhaitent, de communiquer leur adresse e-mail au secrétariat de la mairie ; nous pourrons ainsi utiliser ce moyen pour vous informer plus souvent, sur tous les sujets qui le nécessitent, et qui surviendraient entre deux parutions de notre « *Petit Journal* ».

A très bientôt pour échanger sur tous les thèmes qui vous importent,

Municipalement vôtre,

Directeur de publication : M. APPERE Roger

Rédaction : Le Conseil Municipal

Imprimeur : Mairie de Nouziers

Dépôt Légal : Mai 2022